

## «Projet de loi de programmation militaire : Olivier CIGOLOTTI se réjouit que la CMP ait préservé l'essentiel des apports du Sénat»

19/06/2018

Au nom du groupe Union Centriste, Olivier CIGOLOTTI, sénateur de Haute Loire et membre de la CMP, s'est réjoui que cet accord retienne l'essentiel des apports du Sénat et renouvelle un message positif et de reconnaissance à nos armées.

Olivier CIGOLOTTI a ainsi salué l'amélioration apportée par le Sénat prévoyant une information plus précise et annuelle de l'état de **respect des engagements pris dans la loi de programmation**, afin de pallier les risques de glissement vers la fin de la période, voire d'un report.

Le Sénat a sécurisé les ressources des armées, par des clauses de garantie : protection contre le financement du futur Service National Universel (SNU), clause d'augmentation des ressources en cas de hausse du cours du pétrole, limitation de la part « défense » dans le surcoût des OPEX, prise en compte de l'usure accélérée du matériel dans le surcoût OPEX.

Le Sénat a également renforcé le volet « à hauteur d'homme » avec des mesures en faveur du logement, de la vie familiale, mais aussi en faveur des femmes militaires et de la lutte contre les discriminations sexistes.

Les amendements des deux sénateurs centristes Gérard POADJA et Olivier CIGOLOTTI adoptés en séance publique ont également été conservés dans le texte final : le premier afin de prévoir que le matériel fourni à chaque militaire inclut la protection auditive contre les traumatismes sonores et le second afin de renforcer le rôle des réservistes, tout en évitant de mentionner une trop grande spécialisation des réservistes qui pourrait être source de rigidité.

Le projet de loi sera définitivement adopté par le Sénat le 28 juin à 10h30.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS

01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr

Internet: www.udi-uc-senat.fr

Twitter : <a>@UC\_Senat</a>

Facebook: SenateursUDIUC